



Extrait du registre des délibérations  
du Conseil de la Communauté de  
Communes Touraine Vallée de l'Indre

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU JEUDI 12 MAI 2022**

\*\*\*\*\*

**N°D2022\_078**

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA MINI-ENTREPRISE H2B DU  
COLLEGE D'AZAY-LE-RIDEAU**

Date de convocation : le 6 mai 2022  
Nombre de conseillers en exercice : 55  
Nombre de conseillers présents : 35  
Nombre de conseillers représentés : 11  
Nombre de conseillers votants : 46

Le douze mai deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à Sorigny, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON.

**Conseillers communautaires présents :**

Monsieur Eric LOIZON Président, Mesdames Monique ARCHAMBAULT, Marie-Annette BERGEOT, Delphine BERRING, Bénédicte BEYENS, Agnès BUREAU, Christel DUCLOS, Anne-Sophie FERNANDES, Sylvia GAURIER, Sylvie GINER, Aline JASNIN, Marlène LABRUNIE, Stéphanie LEFIEF, Sandrine PERROUD, Katia PREVOST, Sylvie TESSIER, Béatrice TILLIER, Messieurs Joël BADILLER, Fabien BARREAU, Olivier BOUISSOU, Franck CHARTIER, Stéphane de COLBERT, Frédéric DUPEY, Patrice GARNIER, Jean-Christophe GASSOT, Jean-Jacques GAZAVE, Laurent GUENAULT, Alain JAOUEN, Pierre LATOURRETTE, Didier LAUMOND, Philippe MASSARD, Jean-Michel PAGÉ, Laurent RICHARD, Eric RIVAL, Alexandre TRUISSARD.

**Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :**

Nathalie BERTON donne pouvoir à Jean-Christophe GASSOT  
Jérôme BIROCHEAU donne pouvoir à Stéphane de COLBERT  
Olivier COLAS-BARA donne pouvoir à Sylvie GINER  
Romain DEGUFFROY donne pouvoir à Marlène LABRUNIE  
Isabelle DELACÔTE donne pouvoir à Eric LOIZON  
Michelle DUVAULT donne pouvoir à Frédéric DUPEY  
Frédéric GRILLET donne pouvoir à Bénédicte BEYENS  
Séverine HEFTI-BOYER donne pouvoir à Olivier BOUISSOU  
Josiane LE BRONEC donne pouvoir à Patrice GARNIER  
Patrick MICHAUD donne pouvoir à Laurent GUENAULT  
Sophie SEIGNEURIN donne pouvoir à Eric LOIZON

**Conseillers communautaires absents excusés :**

Valérie ANDRÉ, Dominique BEAUCHAMP, Jean-Luc CADIOU, Eric DELHOMMAIS, Emmanuel DUFAY, Alain ESNAULT, Patrick NATHIE, Alain PATRICE, James RIO.

**Secrétaire de séance :** Olivier BOUISSOU

\*\*\*\*\*

Dans le cadre du projet d'établissement, en partenariat avec l'association Entreprendre Pour Apprendre (EPA), des élèves de 3<sup>ème</sup> du collège d'Azay-le-Rideau ont créé une mini-entreprise dénommée « H2B ».

Le produit créé est une gourde en aluminium avec attache en plastique recyclé, recouverte en tissu de récupération.

La démarche de ce projet pédagogique est de mettre les élèves en situation réelle de création d'une entreprise et de développement d'un produit.

Pour développer la production et en assurer la promotion, la mini-entreprise sollicite le soutien financier de la Communauté de communes.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le courriel de demande du 7 mars 2022, présentant le projet de mini-entreprise du collège d'Azay-le-Rideau et demandant le soutien de la Communauté de communes au travers d'une subvention ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes est favorable à l'encouragement de tout projet mettant en avant l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat chez les jeunes ;

CONSIDERANT que le produit créé s'inscrit dans la transition énergétique ;

***Après en avoir délibéré le Conseil communautaire décide à l'unanimité :***

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 200 € à la mini-entreprise H2B du collège d'Azay-le-Rideau.

Pour extrait conforme,

